

T h e F r e e M e t h o d i s t C h u r c h i n C a n a d a TM

PLAN D’ÉTUDES EN LEADERSHIP 2023

**AUX: Pasteurs et postulants pour une bourse du Plan d’études en Leadership**

**DE: Susan DePlanché, coordinateur d'accréditation**

**DATE: 1er janvier, 2023**

**SUJET: FORMULAIRES DE DEMANDES DE BOURSES 2023**

**VEUILLEZ DÉTRUIRE TOUTE TROUSSE DE DEMANDE ANTÉRIEURE QUE VOUS AURIEZ REÇUE. N’UTILISEZ QUE LES DOCUMENTS PEL NOTÉ**

**‘JANVIER 2023’ POUR L’ANNÉE CALENDAIRE 2023.**

Voici la trousse complète de l’information révisée relative au Plan d’études en leadership pour 2023. Cette information et les formules incluses sont aussi disponibles sur le site web au <https://www.fmcic.ca/lsp/> [www.fmcic.ca](http://www.fmcic.ca).

Ceux qui font des demandes du PEL recevront des bourses dont les montants seront basés sur une formule de financement, ce qui pourrait causer des fluctuations dans les montants disponibles pour les étudiants, de semestre en semestre et d’année en année. Ce montant est calculé à chaque semestre d’après le nombre de demandes reçues, le nombre de crédits entrepris par chaque étudiant qui fait une demande, et le montant du financement reçu des dons de Giving Stream. Le financement offert à un étudiant ne peut être plus haut que le montant des frais de scolarité.

Le Comité des bourses d’études en leadership étudiera toutes les demandes de prêts/bourses immédiatement après la date d’échéance pour chacun des semestres. Veuillez vous assurer que nous recevons la trousse de demande dûment remplie pour les nouveaux candidats, ainsi que le formulaire de confirmation de l’école pour les candidats récurrents avant la date limite, sinon votre demande ne peut pas être soumise pour approbation au Comité PEL. Tous les étudiants recevront leur assistance financière directement. Contrôles sont généralement émis environ six semaines après la date limite pour PEL.

**REMARQUE: UN NOUVEAU DOSSIER DE DEMANDE DOIT ÊTRE SOUMIS UNIQUEMENT AUX PREMIERS DEMANDEURS OU SI VOUS N'AVEZ PAS DEMANDÉ DE LSP AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES.**

Cette trousse de demande contient les éléments suivants.

**Information concernant le Programme du plan d’études en leadership**

Cette fiche fournit les détails des conditions d'éligibilité du programme de subventions ainsi qu'une liste des organismes d'accréditation et des écoles agréées. **Veuillez noter que la préférence de la EMLC pour le PEL est que les étudiants fréquentent l'une des écoles agréées figurant** [**sur cette liste**](https://fmcic.ca/schools/)**. Toutefois, si vous décidez de vous inscrire dans une école non approuvée, vous devez d'abord envoyer une demande au coordinateur des titres de compétences afin de déterminer si le comité approuvera le financement de vos études dans une école non approuvée. Il est fortement recommandé d'effectuer cette démarche avant de payer les frais de scolarité, et bien avant la date limite du PSL. Le coordonnateur de l'accréditation, ainsi que le comité des PEL, examineront chaque demande individuellement et conformément à la politique des PEL.**

Tous les séminaristes et étudiants ministériels doivent absolument *soumettre un plan* *concernant leur* *implication dans une église méthodiste libre locale* et cela doit faire partie de votre première trousse de demande la première fois que vous demandez une bourse d’étude. Nous encourageons tous les étudiants à participer activement à la vie d’une église méthodiste libre locale.

Il est nécessaire que les étudiants qui choissisent d’étudier en doctorat pour le ministère ou en philosophie *soumettent une proposition écrite qui explique comment leurs études auront un impact sur la mission et la vision de l’ÉMLC.* Cela doit faire partie de la trousse de demande, la première fois ou vous demandez une bourse en D. Min. / D. Ph.

# Demande de bourse

* Candidats pour la première fois - envoyez toutes les pages remplies du dossier de candidature (formulaires # 1a, 1b, 2, 3 & 4)
* Candidats subséquents - envoyez uniquement la confirmation scolaire du semestre en cours (formulaire #4)

Les dates limites pour recevoir les demandes sont le 15 février, 2023, pour le semestre d’hiver et le 15 octobre, 2023, pour le semestre de l’été ou de l’automne.

**LES TROUSSES DE DEMANDES REÇUES APRÈS LES DATES LIMITES NE SERONT PAS ÉTUDIÉES PAR LE COMITÉ PEL.**

Demande (formulaire # 1a et 1b):

### Collège/Université Étudiants ministériels

* Votre demande doit être recommandée par le Conseil officiel de votre église locale et signée par votre pasteur. Une copie de la recommandation du conseil de votre église locale pour que l’étudiant soit considéré pour la candidature ministérielle (Formule 383b du Manuel - Chapitre 3, paragraphe 383b) doit aussi être incluse dans votre première trousse de demande afin que votre demande soit considérée comme complète.

### Étudiants au séminaire et Maîtres

* Votre demande doit être recommandée par le directeur du Développement du Leadership en consultation avec le Comité PEL. Le Comité PEL discutera avec le Comité d’éducation, d’orientation et de placement régional si cela est considéré nécessaire.

**Étudiants en D. Min / D. Ph**

* Le directeur du Développement du Leadership, en consultation avec le Comité PEL fera une recommandation pour l’approbation des études de l’étudiant qui fait la demande et consultera aussi le Comité d’éducation, d’orientation et de placement région si cela s’avère nécessaire.

# Promesse de remboursement de bourse/prêt (formulaire #2)

Tous les étudiants doivent signer une note de remboursement et l’inclure à chaque trousse de demande semestrielle afin que leur demande soit considérée comme complète.

**Demande d’information** (**formulaire #3)**

On demande à tous les étudiants de fournir l’information requise dans la formule de demande d’information et de la retourner au Centre du ministère, qu’ils continuent leurs études ou non.

**Confirmation d’assistance aux cours de l’institution éducationnelle** (**formulaire #4)**

Tous les étudiants doivent faire compléter cette formule par l’institution éducationnelle et l’inclure dans chaque trousse de demande afin que la demande soit considérée complète.

**SOUMETTRE DES DEMANDES**

- Candidats pour la première fois - envoyez toutes les pages remplies du dossier de candidature

(formulaires # 1a, 1b, 2, 3 & 4)

- Candidats subséquents - envoyez uniquement la confirmation scolaire du semestre en cours (formulaire #4)

Numériser et envoyer par courriel (de préférence) à Jennifer Cornwall: jennifer.cornwall@fmcic.ca /

OU par télécopieur au: 905-848-2603 / OU par courrier à:

Leadership Scholarship Plan - L'Église méthodiste libre au Canada

4315 Village Center Court, Mississauga (Ontario) L4Z 1S2

Si vous avez besoin de plus d’information ou de clarification concernant les politiques du Plan d’études en leadership, veuillez communiquer avec Susan DePlanché **coordinateur d'accréditation** à 289-228-1225 ou par email à susan.deplanche@fmcic.ca. Pour obtenir toute information au sujet des demandes ou pour toute autre requête, veuillez téléphoner à Roseline Isaac à 905-848-2600 ext 210 ou par email à roseline.isaac@fmcic.ca.